

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE – Commune de Menou



**NOTE DE PRESENTATION
BREVE ET SYNTHETIQUE
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022
DE LA COMMUNE DE MENOU**

A l'arrêt des comptes le Jeudi 23 février 2023 de l'exercice 2022 par l'assemblée délibérante de Menou, le compte administratif, qui retrace l'ensemble des reports en provenance l'année précédente et ceux à destination du Budget 2023, des mandats pour dépenses et des titres de recettes émis en 2022, fait apparaître les résultats suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	dépenses ou Déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Résultats reportés		481 541,90	56 044,85	
Opérations de l'exercice	232 524,94	274 882,08	29 652,75	134 524,12
Totaux	232 524,94	756 423,98	85 697,60	134 524,12
Résultats de clôture		523 899,04		48 826,52
Restes à réaliser			80 366,25	12 650,50
Totaux cumulés	232 524,94	756 423,98	166 063,85	147 174,62
Résultats définitifs	0,00	523 899,04	18 889,23	0,00

Affectation du résultat vers BP 2023 :

Affectation en réserve R 1068 en investissement (besoin de financement)	18 889,23 €
Report en fonctionnement R 002 (Excédent de fonctionnement moins besoin de financement)	505 009,81 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

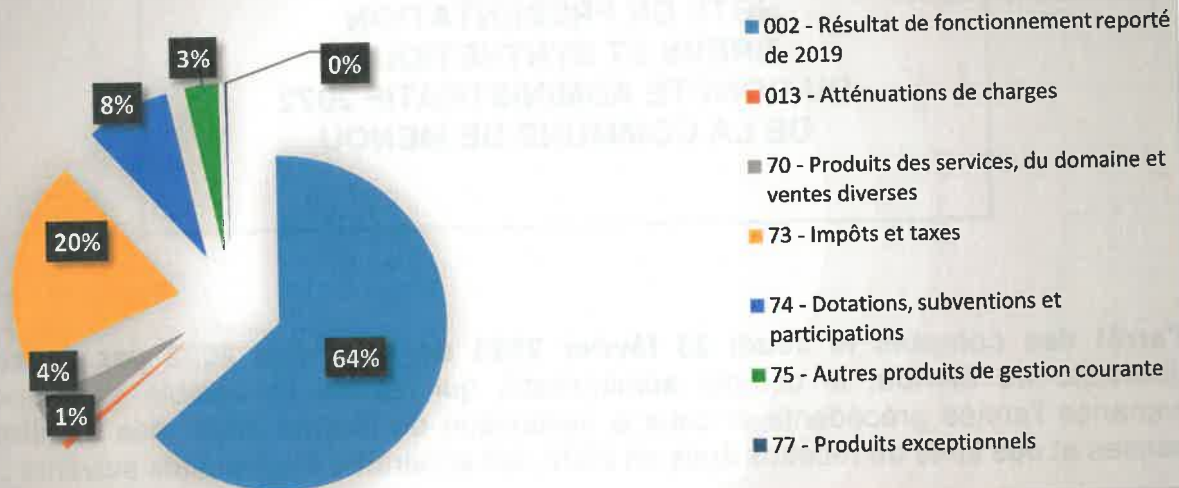
RECETTES 2022

002 - Résultat de fonctionnement reporté de 2021	481 541,81 €
013 - Atténuations de charges	5 259,66 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	29 500,32 €
73 - Impôts et taxes	151 774,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	61 793,55 €
75 - Autres produits de gestion courante	24 830,90 €
77 - Produits exceptionnels	1 723,65 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022

756 423,89 €

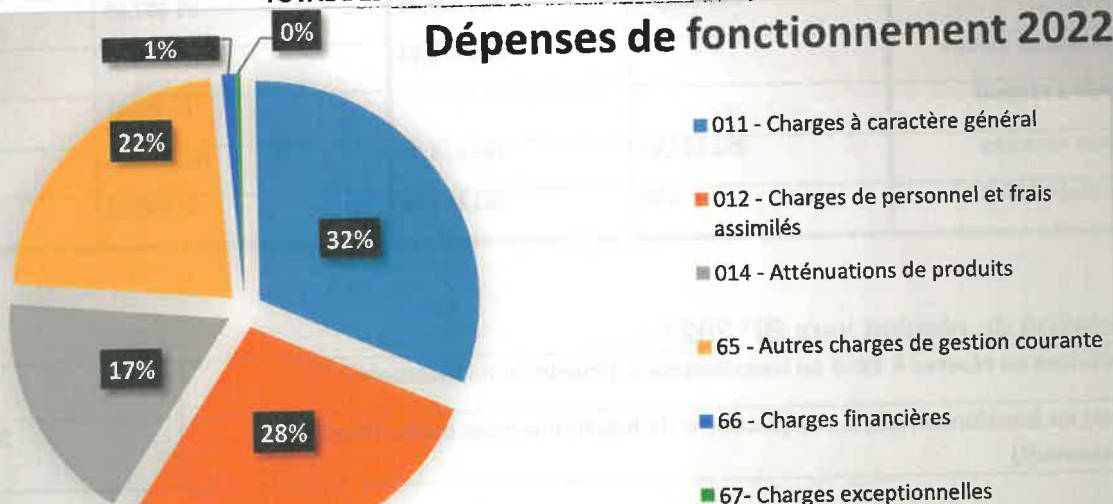
Recettes de fonctionnement 2022



DEPENSES 2022

011 - Charges à caractère général	73 069,17
012 - Charges de personnel et frais assimilés	64 560,72
014 - Atténuations de produits	39 857,00
65 - Autres charges de gestion courante	51 973,33
66 - Charges financières	2 297,98
67 - Charges exceptionnelles	766,74
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021	232 524,94

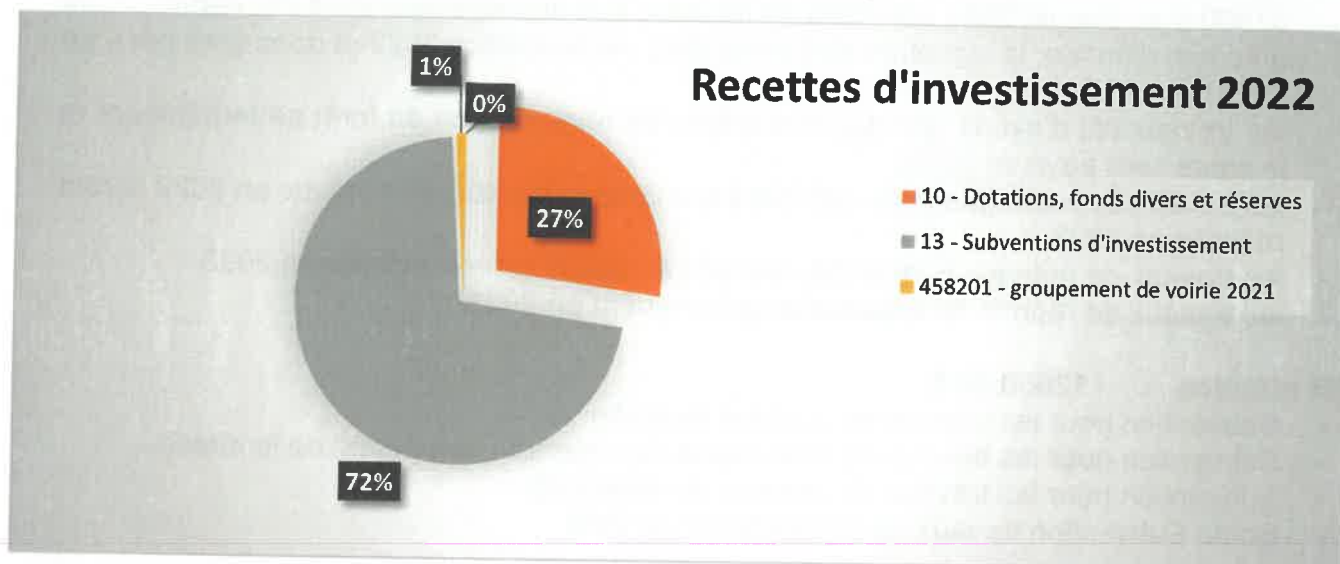
Dépenses de fonctionnement 2022



SECTION D'INVESTISSEMENT

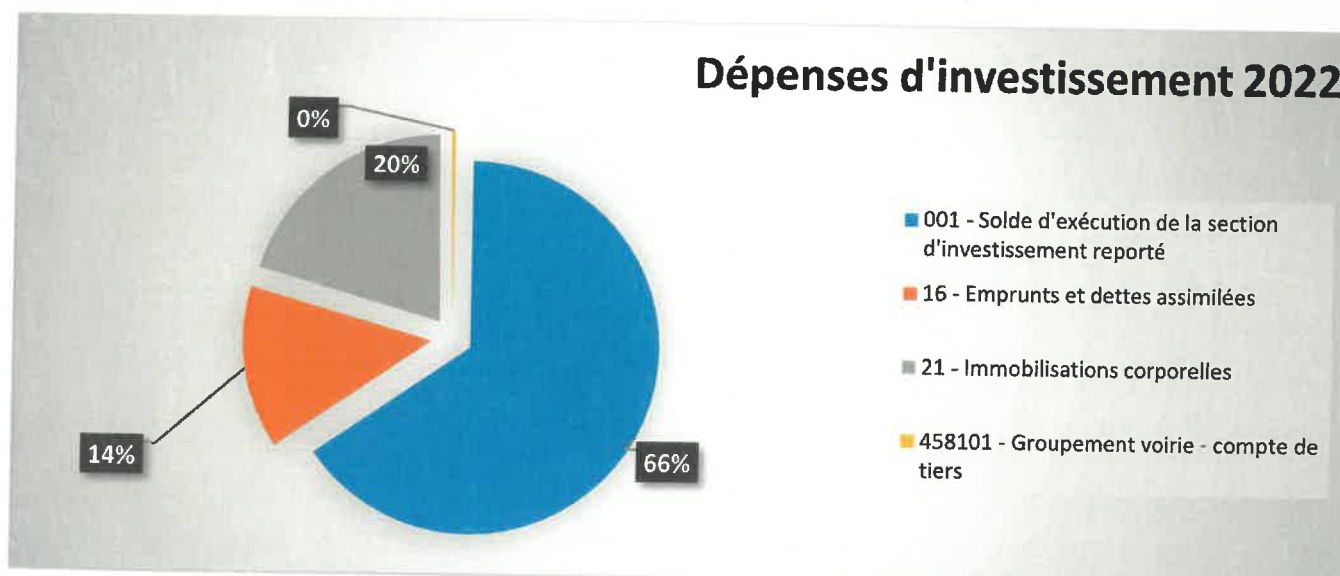
RECETTES 2022

10 - Dotations, fonds divers et réserves	36 831,85 €
13 - Subventions d'investissement	96 393,56 €
458201 - Groupement de voirie 2021	1 298,71 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022	134 524,12 €



DEPENSES 2022

001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	56 044,85 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	12 079,51 €
21 - Immobilisations corporelles	17 344,93 €
458101 - Groupement voirie - compte de tiers	228,31 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2022	85697,60 €



LES RESTES A REALISER A REPORTER sur BP 2023 (uniquement en investissement) :

Il s'agit des dépenses non réalisées mais qui ont fait l'objet d'un engagement en 2022, ou bien des recettes notifiées en 2022 et qui seront à prendre en compte au budget 2023.

RAR dépenses : 80366.25 €

- l'achat de la parcelle de bois l'Ourdon (Le conseil a voté une décision modificative de 37000 € au Budget 2021 qui a permis de créer une nouvelle opération d'investissement en cours d'année, la signature de l'achat date de novembre 2022 et donc sera payé en 2023)
- les travaux Ilôt d'avenir (plantation d'arbres de régénération en forêt se termineront et le solde sera payé en 2023)
- les travaux de voirie (place du cimetière et rue de la Monarderie) prévus en 2022 seront réalisés en 2023
- les travaux de poteaux à incendie, réalisés en 2022, seront facturés en 2023
- les travaux de reprise de sépultures se terminent en 2023

RAR recettes : 12650.50 €

- Subvention pour les travaux de poteaux incendie
- Subvention pour les travaux de menuiserie du logement communal de la mairie
- Subvention pour les travaux de reprises de sépulture
- Solde Subvention travaux de régénération en forêt

ETAT DE LA DETTE :

Il s'agit de l'emprunt lié à l'achat et les travaux des logements communaux du Presbytère
Le Capital restant dû au 31/12/2022 : **39 560.52 €**